

# L'arrivée de la “Grosse Vérole” à l'hôtel-Dieu de Lyon \*

par Jacques CHEVALLIER \*\*

Lyon a été très anciennement surnommé “ville de la Charité” en raison de l'importance des œuvres d'assistance représentées surtout par deux hôpitaux : l'hôtel-Dieu et la Charité (Aumône générale). Et pourtant l'arrivée en masse des vérolés dès la fin du XV<sup>ème</sup> siècle va entraîner une réaction de rejet de ces malades qui n'aura de cesse pendant trois siècles jusqu'à son aboutissement au début du XIX<sup>ème</sup> siècle par l'éloignement des vénériens loin du centre de la ville et la création d'un hospice spécial : l'Antiquaille !

## Histoire de l'hôtel-Dieu de Lyon (1)

Fondé en 542, l'hôtel-Dieu est considéré comme le plus vieil hôpital de France ; l'Hôtel-Dieu de Paris date de 660. À la requête de l'archevêque de Lyon, saint Sacerdos, (prédécesseur de saint Nizier), le roi Childebart 1<sup>er</sup>, fils de Clovis, et son épouse, la reine Ultrogothe, vinrent à Lyon pour fonder cet hôpital. Un double but lui a été assigné : l'œuvre des pauvres et l'œuvre des pèlerins. Le cinquième concile d'Orléans en 549 “décrète par ordonnance perpétuelle que tout ce qui serait donné ou conféré audit hôpital, soit par la libéralité des susdits souverains, soit par la charité des fidèles, de quelque nature que ce fût, ne pourrait jamais être détourné par l'évêque de Lyon, ni transféré au droit de l'Église...” et “que, si jamais quelqu'un, quelle que soit son autorité ou quel que soit son rang, tentait de contrevenir à notre présente constitution ou retranchait quoi que ce soit des coutumes ou des facultés dudit hôpital, de sorte que cet hôpital, ce qu'à Dieu ne plaise, cessât d'exister, qu'il soit frappé, comme meurtrier des pauvres, d'un irrévocable anathème !” (2).

Curieusement, aucun texte ne fait état de l'emplacement de l'hôpital ; il semble qu'il se situait initialement sur la place de l'Ancienne Douane, à Saint-Paul, et qu'il fut appelé successivement Notre-Dame de Lyon, du Pont, de la Graneterie, de la Saunerie et enfin hôpital Saint-Éloi. Ce dernier a disparu à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle. L'hôtel-Dieu, dans son emplacement actuel, a été constitué par la réunion de deux petits asiles pour l'assistance des pauvres voyageurs et pèlerins, l'Aumônerie du Saint-Esprit (fondé vers 1129) et l'hôpital du Pont-du-Rhône (édifié vers 1185, comme annexe hospitalière du Pont). Cette réunion eut lieu vers la fin du XII<sup>ème</sup> siècle sous le nom d'hôpital du Pont-du-Rhône.

---

\* Comité de lecture du 21 avril 2007.

\*\* 15, rue Guilloud, 69003 Lyon.

Cet hôpital était réservé aux pèlerins et aux voyageurs alors que les malades étaient soignés dans de petits hôpitaux comme Saint-Éloi.

Au milieu du XV<sup>ème</sup> siècle, l'hôpital du Pont-du-Rhône commence à se développer et à recevoir des malades contagieux, en temps d'épidémie. Des barbiers-chirurgiens sont engagés pendant le temps de l'épidémie. En 1478, le Consulat en fait l'acquisition et entreprend des travaux de rénovation. Le service est assuré par un personnel de six personnes : un prêtre, une femme pour la lingerie, deux chambrières pour l'assistance des malades, un quêteur et un fossoyeur. Ce personnel va s'accroître en 1504 de 25 filles repenties "mises au service du Grant Hospital du Pont-du-Rosne pour éviter qu'elles n'aient l'occasion de recheoir en péché". En 1507, l'hôpital prend le nom d'hôtel-Dieu de Notre-Dame de Pitié du Pont-du-Rhône et comprend 80 malades au lit, neuf enfants au berceau et des enfants trouvés, pour atteindre 258 malades en 1580 ; le nombre de lits était bien inférieur ! La notion de lit à plusieurs places ne sera abolie qu'en 1832.

Le premier tiers du XVI<sup>ème</sup> siècle sera marqué par l'organisation du service médico-chirurgical et la nomination d'un apothicaire, d'un barbier-chirurgien et d'un médecin (François Rabelais occupera ce poste de 1532 à 1534). Les recettes proviennent de la location des maisons (une dizaine en 1535) ; des revenus des quatre domaines, des 122 pensions et services dus par des particuliers ; des dons, legs, aumônes en argent ou denrées ; produits des troncs et surtout des quêtes ; des versements des pensionnaires et des ventes des effets laissés par les décédés. Le traitement du personnel est de 150 livres par an pour le procureur-receveur, 40 pour le médecin, 50 pour le barbier-chirurgien, 24 pour l'apothicaire ; quant aux hospitalières, elles ont pour gages selon Croze « la grâce de Dieu en ce monde et le paradis à la fin ».

Les assistés reçus sont : les malades (fiévreux et blessés), les pauvres passants (hébergés trois jours), les femmes enceintes mariées ou filles (ces dernières devaient filer au profit de l'hôpital et étaient nourries au pain et à l'eau), les enfants orphelins, trouvés et exposés (jusqu'à sept ans, puis placés en ville, jusqu'en 1534), les vénériens, les nombreux militaires, des malades payants et des pensionnaires. Les contagieux sont dirigés, à partir de la fin du XV<sup>ème</sup> siècle vers le nouvel hôpital Saint-Laurent-des-Vignes (appelé ensuite Quarantaine). Les malades sont reçus sur présentation d'un "billet" délivré par un des conseillers-recteurs, inscrits sur un registre puis confessés sans délai. Les malades doivent être visités deux fois par jour par le médecin et le barbier-chirurgien, ce qui n'est pas toujours fait et plusieurs médecins (dont Rabelais) furent congédiés pour absentéisme. Le modeste asile initial est devenu un véritable hôpital.

En 1583, les consuls-échevins confient la direction administrative de l'hôpital à six (puis quatorze) notables de la ville "gens de bien, d'honneur et charitables". Ces recteurs surnommés "Pères des Pauvres" sont élus pour deux ans et rééligibles ; les fonctions sont obligatoires et gratuites. À propos des sœurs hospitalières, il est à remarquer que leur statut est unique en France : il s'agit d'une communauté libre ne relevant d'aucun ordre religieux mais soumise à une règle religieuse sous la surveillance du premier aumônier et sous le contrôle de l'administration qui les recrute et peut les congédier en cas de faute grave ou de relâchement dans leur service. En 1618, il est accordé gratuitement la maîtrise aux garçons chirurgiens après six ans de service à l'hôtel-Dieu et un examen de sortie obligatoire (de même pour les apothicaires à partir de 1620) et cela jusqu'à l'établissement du concours en 1788.

L'agrandissement de l'hôtel-Dieu devint urgent devant l'accroissement des besoins d'assistance. Une délibération relate que les malades "sont contraints de coucher quatre

## L'ARRIVÉE DE LA "GROSSE VÉROLE" À L'HÔTEL-DIEU DE LYON

et cinq dans un lit, desquels souvent un se trouvoit mort au milieu, un autre à l'agonie et les autres fort malades ; choses pitoyables à voir et capables d'émouvoir à commisération les cœurs les plus endurcis". De 1622 à 1631, les bâtiments du Petit-Dôme (ou des Quatre-Rangs), les plus anciens des bâtiments actuels, furent édifiés : disposition des quatre salles en forme de croix avec, au milieu, sous le dôme central, un autel permettant à tous les malades d'assister chaque jour à la messe de leur lit. Sur l'emplacement de l'ancien hôpital devenu inutile, on construisit l'église actuelle Notre-Dame de Pitié, achevée en 1645. Les finances de l'hôtel-Dieu sont réduites à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle et au début du XVIII<sup>ème</sup> en raison des longues guerres et de la misère. Louis XIV accordera une augmentation des privilèges, déjà nombreux, de l'hôtel-Dieu. Les recettes en droits et privilèges représentent le tiers des recettes totales au XVIII<sup>ème</sup> siècle ; les dons et legs redeviennent abondants : un nouvel agrandissement de l'hôpital est possible. Le Consulat s'adressa au grand architecte Soufflot et imposa une façade en pierre de taille blanche et des ornements ; les travaux durèrent de 1741 à 1761 et le grand dôme fut terminé. Les dettes furent colossales... En 1765, le grand Hostel-Dieu est à l'apogée de sa splendeur : 1400 malades hospitalisés, 3000 enfants secourus et plus de six millions de dette ! Depuis 1739, les élèves-chirurgiens étaient recrutés par concours ; cela sera aussi le cas pour le chirurgien-major en 1788 (inauguré par l'illustre Marc-Antoine Petit). Le concours ne sera établi pour les médecins qu'en 1811. Le nombre d'entrées est de 71 913 pour la période 1710-1719 pour atteindre 155 726 de 1780 à 1789.

La Révolution va porter un coup fatal aux finances de l'hôpital, ce qui va entraîner la démission collective des recteurs en 1791 après 208 années de gestion. Huit administrateurs choisis et cinq suppléants, avec l'aide de la municipalité, vont devoir reprendre la barre. Il faudra attendre la loi de 1796 qui va réunir l'hôtel-Dieu et la Charité sous la direction de la Commission administrative des Hospices Civils de Lyon. Chaptal, en 1802, organisera les hospices civils de Lyon et l'hôtel-Dieu ne sera plus un organisme autonome. Il va perdre peu à peu sa caractéristique d'hôpital général en perdant les diverses catégories d'assistés répartis dans les nouveaux établissements. La construction des deux ailes de la façade du quai, l'édification d'un bâtiment avec dôme sur la rue de la Barre auront lieu au XIX<sup>ème</sup> siècle et pourtant dès 1908 un projet de désaffectation était à l'étude ... mais c'est la Charité qui sera sacrifiée !

### **Les origines de la syphilis en Europe (3, 4)**

La controverse sur l'origine de la syphilis en Europe alimente, depuis plusieurs siècles, un débat entre les partisans et les adversaires de la provenance américaine de la maladie.

#### *Les théories en présence depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle*

En effet, à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle un mal mystérieux et nouveau s'abat de manière brutale sur l'Europe et s'y répand comme une traînée de poudre en quelques années. Ce véritable fléau sema la terreur parmi les populations ; les lépreux ou ladres protestèrent énergiquement quand on voulut introduire les vérolés dans les léproseries ou maladreries ! Les vérolés étaient alors dans un état de déchéance physique et morale épouvantable avec des manifestations cutanées exubérantes, des douleurs osseuses atroces et rapidement un état de cachexie. Cela explique l'appellation de Grosse Vérole donnée à cette maladie en opposition avec la Petite Vérole ou variole, pourtant responsable de lésions cutanées affligeantes et d'une mortalité très importante. Tous les témoignages de l'époque sont concordants, qu'ils surviennent de chroniqueurs ou de médecins (certains

comme Grunpeck ou Ulrich de Hutten décriront leur propre mal) : il s'agit d'un mal inconnu, nouveau, que l'on a du mal à nommer : gorre, grosse vérole, bubas, maladie serpentine, puis mal de Naples (5) ou mal français selon le côté de la frontière où l'on se trouve ! Le nom plus tardif de syphilis est celui du berger, héros du célèbre poème de Fracastor, publié en 1530 (6) ; toutefois l'appellation syphilis sera peu employée avant le XIX<sup>ème</sup> siècle.

*A) la théorie américaniste ou "colombienne"*

Cette théorie nie la présence de syphilis en Europe avant le XV<sup>ème</sup> siècle et constate son ancienneté et sa fréquence en Amérique. Elle s'appuie sur les écrits des premiers témoins de l'épidémie de 1493 pour avancer que c'est bien l'équipage de Colomb qui aurait introduit la syphilis en Europe. La cause de la diffusion rapide de la maladie en Europe est l'expédition des armées du roi français Charles VIII contre le royaume de Naples. Cette armée de 36 000 hommes était composée essentiellement de mercenaires recrutés en France et dans tous les pays voisins. Beaucoup de soldats espagnols s'enrôlèrent dans l'armée de Charles VIII. Après une arrivée triomphale, il est admis qu'une cohorte d'environ 800 prostituées va suivre la troupe entre Rome et Naples. Le 22 février 1495, Naples est assiégée mais Charles VIII préfère battre en retraite le 20 mai lorsqu'il apprend l'arrivée des troupes du roi Ferdinand II de Naples, grossies des renforts espagnols de Gonzalve Hernandez de Cordoue. Après une victoire à Pontremoli puis une défaite sanglante à Fornovo, l'armée doit repasser les Alpes pour enfin arriver à Lyon le 7 novembre 1495. Ainsi un certain nombre de soldats espagnols servaient dans les deux armées, et leur vie débauchée était bien faite pour disséminer le nouveau mal (7). Après la dispersion de l'armée expéditionnaire, les mercenaires regagnant leur patrie diffusèrent l'épidémie dans les différents pays d'Europe : France, Suisse, Flandres, Allemagne... On suit très bien la progression de l'épidémie d'après le nom donné à la maladie par les différents pays, chacun accusant le pays touché immédiatement avant. La France fut ainsi l'un des premiers pays contaminés. Dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, la presque totalité du monde le fut.

La connaissance du caractère contagieux et de la nature vénérienne habituelle de la contamination fut très rapidement établie. Tombant sur un sol vierge, l'affection, au début, semble avoir été d'une contagiosité considérable et d'une exubérance clinique surprenante. En moins de cinquante ans, la maladie commença à s'atténuer pour prendre progressivement l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui.

*B) la théorie européenne ou "précolombienne"*

Cette théorie prétend que la syphilis était déjà présente en Europe avant la découverte de l'Amérique, mais était confondue avec d'autres maladies sous le nom de lèpre (Hackett 1963). Mais les arguments reposant sur des descriptions anciennes dans la littérature sont faibles et très discutables. Pour Jeanselme et plus récemment pour Grmek en 1994 (8) il n'est permis de trouver mention du tableau caractéristique de la syphilis dans aucun écrit de l'Antiquité classique gréco-romaine.

***Les arguments paléopathologiques***

Aucun argument paléopathologique ancien ne permet d'argumenter pour l'une des deux théories. Quelques nouvelles données ostéoarchéologiques sont en faveur de l'existence d'une tréponématose, vénérienne ou non vénérienne, en Europe avant 1493 : dans une colonie grecque en Italie du Sud (580-250 av J.-C.) ; en Angleterre ; en France, avec le cas de Lisieux (9) : IV<sup>ème</sup> siècle (Bas-Empire romain) et la tombe romaine de Costebelle : en 1989, une ferme antique gréco-romaine et son cimetière ont été mis à jour

sur la colline de Costebelle à Hyères (Var). Les fouilles, organisées par le Centre archéologique du Var (10), ont permis d'étudier un ensemble de 26 sépultures ; la tombe n°1, bien conservée, contenant le squelette d'une femme enceinte et d'un fœtus en place dans la cavité pelvienne, est datée fin du III<sup>ème</sup> siècle ou IV<sup>ème</sup> siècle de notre ère. L'étude des squelettes a permis de diagnostiquer de nombreuses lésions paléopathologiques (11) (Dutour et Bérato 1990). Six cas sur les quinze sujets adultes retrouvés présentent des signes de périostite (appositions périostées). Des lésions d'appositions périostées légères au niveau des tibias ont été observées chez la femme enceinte. Celle-ci a la particularité d'être d'âge mûr, entre 40 et 50 ans.

Le squelette, en bon état de conservation, du fœtus âgé de sept mois, surnommé "Cristobal", présente de nombreuses lésions osseuses (12) (appositions périostées, résorptions osseuses, calcifications engageantes localisées...). Cette pathologie osseuse, associant des lésions de périostite et d'ostéite, est manifestement d'origine infectieuse et correspond aux critères d'une syphilis congénitale précoce. L'âge avancé de la mère rend encore plus exceptionnelle la possibilité d'une autre tréponématose, classiquement non responsable d'atteinte fœtale.

#### *L'épidémie européenne de 1493*

Que s'est-il passé en Europe au retour de Christophe Colomb ? Plusieurs hypothèses ont été envisagées : syphilis et sida

A) *une syphilis maligne précoce* : le tableau clinique de la syphilis maligne précoce, isolé par Ernest Bazin dans la thèse de Louis-Alfred Dubuc (13) en 1864, se définit par son expression précoce dans la phase secondaire et par une éruption généralisée ulcéreuse, accompagnée de phénomènes généraux graves. Le tableau clinique initial de la vérole est donc très proche de celui de la syphilis maligne précoce, mais avec un pronostic beaucoup plus sévère. Le contexte socio-économique, médical voire immunitaire de l'époque (rôle d'une immunodépression relative par carence alimentaire, scorbut ou terrain immunitaire vierge) peut l'expliquer.

B) *un sida* : Cette hypothèse a été soulevée par Louis André dès 1987 (14). Christophe Colomb aurait rapporté du Nouveau Monde un agent immunodépresseur à transmission vénérienne, qui va se répandre dans tout l'Ancien Monde, entraînant des tableaux cliniques nouveaux, variés, spectaculaires, d'une très haute gravité, dans lesquels nous ne reconnaissons pas la syphilis vénérienne habituelle. Cet agent devait être très proche des virus du sida mais avec une incubation courte. Cela expliquerait les affections à expression dermatologique majorées par l'immunodépression : syphilis vénérienne à forme maligne, sarcomes de Kaposi, gale norvégienne, prurigo par piqûres d'insectes, dermatite séborrhéique diffuse, etc. Après une vingtaine ou une trentaine d'années, il y a eu disparition assez brusque de la maladie par perte d'activité de l'agent immunosuppresseur et les maladies anciennes dont la syphilis ont repris leur ancien visage. Cet élément peut signifier que le sida actuel est peut-être appelé à s'atténuer spontanément.

#### **La syphilis à l'hôtel-Dieu (15)**

L'histoire de la syphilis à l'hôtel-Dieu de Lyon occupe tout le XVI<sup>ème</sup> siècle. La syphilis ajouta une œuvre de plus à celles qu'avait déjà l'hôpital ; elle en augmenta beaucoup les charges ; elle créa une nouvelle spécialité et força à introduire de nouvelles mesures d'hygiène publique.

#### *Lyon, une des premières villes du Royaume atteinte par l'épidémie (16)*

Le 7 novembre 1495, Charles VIII, revenant de Naples, fit une entrée solennelle à Lyon "Par la porte du pont de Rosne ou il passa, aussi par tous les carrefours ou il devait

passer, y avoit eschaufaulx, misteres et hystoires avec leurs dictes et sentences par escript... Ainsi entra le Roy avec toute sa noblesse moult bien accompaigne de tous ses gens darmes tant archiers, gentils hommes, pensionnaires, que tous autres domestiques, triumpant en victoire, glorieux en gestes, non pareil en magnificence et immortel en excellence. En ce mesme temps vindrent en France plusieurs des gens du Roy, les quels avoient une manière de maladie que aulcuns appeloient la grant gorre, les autres la grosse verolle et aulcuns la maladie de Naples, à cause que les François venant de Naples en estoient malades, dont on fut bien esbahy en France” (17). Il est vraisemblable que les premiers soldats sont arrivés quelques jours auparavant, soit dès les derniers jours d’octobre. Mais ceux-là ne devaient pas être les plus affectés : un deuxième contingent, laissé à Naples, eut des rapports plus prolongés avec les soldats espagnols, nouvellement arrivés en Italie, et leurs victimes napolitaines.... Ce contingent rentra dans les premiers mois de 1496, sous les ordres d’Aubigny. Ce sont eux qui motivèrent le cri d’alarme des échevins recteurs de l’hôtel-Dieu le 7 juillet 1496. Il n’est toutefois pas impossible que la grosse vérole ait été importée auparavant (de 1493 à 1495) par les marchands espagnols de passage à Lyon pour ses importantes et célèbres foires ou par quelques pèlerins arrivant de Saint-Jacques de Compostelle mais ces cas, s’ils ont existé, sont passés inaperçus (18). Il est donc bien plus probable que l’épidémie massive qui affecta Lyon a été rapportée par l’armée revenant de l’expédition de Naples. La Cour resta plus de six mois à Lyon et ce fut l’occasion de fêtes somptueuses : bals publics, festins, tournois. Les officiers et les soldats continuèrent à mener la vie de débauche et de libertinage dont ils avaient donné l’exemple à Naples. Ils trouvèrent des proies faciles en la personne des dames lyonnaises “volontiers belles et de bonne grâce”. Dame Vérole y trouva son compte...

***La première mention relative à la syphilis à Lyon est datée du 7 juillet 1496***

Il s’agit d’une requête adressée par le Consulat au duc d’Orléans resté à Lyon après le départ du roi pour le prier de faire : “Vuyder les malades veyrolliers de l’hospital, mesmement ceux qui sont guéris ou bien esmondez et ceux qui entretiennent audit hospital femmes dissolues et vivant deshonnestement, menaçans chacun de battre et tuer” (19). Ce texte prouve que les consuls se rendaient bien compte des relations qui existaient entre la vérole et la prostitution or Lyon était, depuis longtemps, un foyer intense de prostitution ; ceci en raison des foires et du passage constant des troupes. En septembre 1496, le Sénéchal de Lyon avait écrit aux échevins pour les prier de prendre les mesures nécessaires au point de vue sanitaire, d’abord au sujet des vérolés, qu’on devrait chasser hors la ville, et relativement à la peste dont quelques cas étaient signalés. Le 24 mars 1497 il fut décidé de “faire vuyder les malades de la grosse veyrolle ladres et autres povres malades contagieux estrangiers venuz et arivez en ladicte ville depuis XV jours ença”. L’ordonnance royale du 12 août 1497 confirme : “L’on fait commandement de par le Roy a tous et chascuns malades entaches tant de la grosse veyrolle que aultres maladies, demandans laumosne que aujourd’huy par tout le jour ils ayent a sortir de ceste ville et ce sus peyne destre bannis et foytes... les articles cy dessus escriptes ont este leus et publies a voy de crye et son de trompe es deux bouts du pont de Sosne et aultres carrefours de ladicte ville de Lyon...”. Ainsi les vérolés étaient plus considérés comme des coupables que l’on pouvait châtier que comme des malades ; cela n’est pas étonnant dans la mesure où la vérole passait pour une punition divine ... Ces mesures restèrent à peu près inopérantes. La syphilis, dans cette période initiale d’épidémie qui a duré environ trente ans, ne ressemblait pas aux formes cliniques que nous connaissons. Les tableaux

cliniques étaient particulièrement sévères : manifestations cutanéomuqueuses exubérantes, atteinte osseuse douloureuse et déformante. Diète, saignées et purgations ne pouvaient enrayer le fléau galopant...

***Le premier médecin français connu ayant écrit et publié sur la syphilis est lyonnais : Symphorien Champier***

Il fut témoin en Italie ou à Lyon, de l'épidémie de syphilis lors de son apparition.

Notons qu'un texte antérieur existe mais est anonyme (un professeur en médecine à Montpellier selon Astruc) : *Remède très utile pour ceulx qui ont la maladie appelée en Hébreux Mal Franzos et en latin Variola croniqua, et en François la grosse vérolle extrait de Regimen sanitatis*, imprimé à Lyon en juin 1501. L'ouvrage de Champier s'intitule *Practica nova in medicina* publié à Lyon chez Jehan Marion en 1517. Dans le chapitre "Du lichen ou dartre, ou maladie vénérienne, appelé chez nous mal napolitain et en Italie mal français", il déclare que cette affection consiste en pustules provenant de la corruption de diverses humeurs à cause d'un dérèglement atmosphérique avec excès de chaleur et surtout d'humidité, siégeant d'abord aux parties génitales puis au reste du corps. Dans un autre ouvrage, également publié à Lyon en 1532, *Castigationes seu emendationes pharmacopolarum* il conseille de s'abstenir du mercure à cause des accidents qu'il produit. La crainte de la contagion était considérable parmi la population lyonnaise, on fuyait les vérolés, on évitait les réunions.

***La syphilis à l'hôtel-Dieu au XVIème siècle***

Le Consulat, avant 1542, prit des mesures et obtint un local particulier pour le traitement des vénériens. Le nombre des vérolés alla croissant et leur traitement exigeait un surcroît de peines dont se plainquirent le médecin et le chirurgien. Les frais devinrent tellement onéreux pour l'hôpital, qu'en 1557, il fut décidé que l'on ne recevrait plus dans ce service que les malades natifs de Lyon, ou qui y habitaient depuis un an, ou qui étaient au moins du diocèse. En 1578, les vénériens qui se présentaient à l'hôtel-Dieu n'y étaient plus reçus ; on les renvoyait à des chirurgiens de ville qui les traitaient aux frais de l'hôpital : souci d'économie ou éloignement de l'infection ? En 1585, un arrêté stipule que le traitement des vérolés continuera à se réaliser à l'extérieur de l'hôpital et par une femme ! C'est la nommée Françoise Paige, qui disait posséder un secret, qui reçut 4 écus d'or soleil par malade guéri. Les malades se représentaient jusqu'à 5 à 6 fois mais l'administration lui versa les frais de traitement de 12 vérolés en 1585... En 1593, les soldats malades affluaient et les dépenses devinrent excessives (400 écus d'or en 1594) aussi les recteurs prièrent les consuls-échevins d'affranchir l'hôpital de l'obligation de soigner les vérolés ! D'autre part, ces traitements semblaient favoriser la débauche : des filles de mauvaise vie se présentaient 5 ou 6 fois pour subir un nouveau traitement. Les recteurs décidèrent de n'admettre au traitement que les personnes de l'un ou de l'autre sexe qui pourraient justifier que le mal n'avait point pour cause le dérèglement de leurs mœurs, mais qu'il leur était survenu par des circonstances indépendantes de leur volonté. Plus tard, lorsque l'enquête établissait qu'elles avaient contracté la maladie par leur faute, après la guérison, elles étaient punies en ayant la tête tondue et rasée. Cette mesure semble avoir été en usage jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. Les convalescents étaient retenus quelques temps en captivité pour travailler au profit de l'hôpital. En 1603, également, les femmes enceintes n'étaient reçues à l'hôtel-Dieu pour accoucher qu'à la charge de justifier qu'elles étaient mariées et de bonnes mœurs.

***La syphilis à l'hôtel-Dieu au XVIIème siècle***

Au XVIIème siècle, la syphilis se développe de manière effrayante. Au début du siècle, l'hôtel-Dieu a un chirurgien en charge du traitement de la vérole, ainsi François

Canaples succéda en 1611 à Pierre Chevellu maître-barbier qui traitait encore les vénériens hors l'hôpital. En 1630, on renouvelle la défense d'admettre aucun vénérien étranger à la ville et la décision est prise d'agrandir l'hôpital. François Dazolles est le nouveau chirurgien spécialement recruté pour les "chambres des vérolés". Il devait fournir les médicaments et était payé au malade guéri. Jean-Honoré Martin lui succède après son départ, puis ce sera François de Lacoste puis Philibert Poitevin. À partir de 1626, seuls les malades indigents étaient reçus, y compris les filles publiques enceintes. Le chirurgien Pierre Lafont et l'apothicaire Pierre Colombet furent chargés du traitement des vérolés (hors l'hôpital) de 1631 jusqu'à 1658 soit 27 années ; ils traitèrent plus de 2 400 vérolés qui coûtèrent à l'hôpital plus de 53 000 livres. À la fin du XVIIème siècle, l'organisation médicale fut changée ; en effet, pendant la maladie de Louis Malherbe, dernier chirurgien en fonction, le médecin avait soigné les vérolés avec efficacité, aussi un des médecins de l'hôtel-Dieu eut cette nouvelle fonction conjointement avec le chirurgien. Ce fut le cas de Pierre Garnier, en poste en 1695, qui profita de son expérience pour écrire un ouvrage remarqué *Traité pratique de la Vérole* publié à Lyon en 1697.

#### ***La syphilis à l'hôtel-Dieu au XVIIIème siècle***

L'organisation du service des vénériens ne présente pas de changements notables dans la première moitié du XVIIIème siècle. Un règlement de 1792 montre que les vénériens avaient toujours des salles à part, les "chambres basses" : 18 lits pour les hommes et 18 pour les femmes. Le service médico-chirurgical était confié au chirurgien-major et à l'aide-major, assistés d'un médecin. Après un traitement de trois mois inefficace, on renvoyait les vénériens. En 1803, les vénériens furent transférés à l'hospice de l'Antiquaille et ils ne furent plus admis qu'accidentellement à l'hôtel-Dieu au cours du XIXème siècle. Cela clôt trois siècles d'histoire de la grosse vérole à l'hôtel-Dieu et également trois siècles de tentatives variées mais souvent vaines pour sortir les vénériens du cadre de l'hôpital...

#### **La prise en charge initiale des vérolés ailleurs qu'à Lyon**

Est-ce à dire que l'attitude de l'hôtel-Dieu de Lyon face aux vérolés a été particulière, voire unique ? Certainement pas et les faits suivants vont le montrer mais rappelons-nous que l'épidémie de vérole est la première épidémie dont l'origine vénérienne a été presque immédiatement reconnue. Elle était considérée comme la punition d'un péché "la lèpre de la lèpre" ! À Paris, le plus ancien document connu précisant l'existence de la syphilis est le registre de compte de sœur Jeanne Lasseline, religieuse et prieure de l'Hôtel-Dieu, qui comporte une dépense de quatre-vingt livres parisis pour les malades de "la grosse vérolle de Naples" daté de septembre 1496 (20). L'ordonnance du Parlement de Paris datée du 6 mars 1496 (ancien style) donc en fait 1497 déclare que "la maladie contagieuse nommée grosse vérole" avait "grand cours depuis deux ans en ça, tant de ceste ville de Paris que d'autres lieux". Cet arrêt faisait défense à tout malade de Paris de quitter sa demeure avant guérison complète ; les pauvres sans feu ni lieu furent relégués hors des murs, dans le bourg Saint-Germain où deux granges furent achetées pour fonder ce qui devint le premier hôpital de vénériens de Paris ; les étrangers infectés reçurent l'ordre de partir dans les 24 heures, la potence attendant les récalcitrants. Des gardes avaient été placés aux deux extrémités de Paris. Cet arrêt vite contourné fut remis en vigueur en 1498 sauf que le gibet fut remplacé par la noyade : les vérolés insoumis seraient simplement "jetez en la rivière". Les vérolés envahirent toutefois l'Hôtel-Dieu assez rapidement et "c'est le début d'une politique systématique de refus des vénériens à l'Hôtel-Dieu de Paris, tant par crainte de la contagion physique que celle de la contagion morale" (21) .



## L'ARRIVÉE DE LA "GROSSE VÉROLE" À L'HÔTEL-DIEU DE LYON

Très précocement à Genève, il fut fait défense aux vérolés étrangers d'entrer dans la ville et à ceux qui y étaient déjà d'y circuler. Un édit du roi d'Écosse du 22 septembre 1497 stipule que les malades vérolés sortiront d'Édimbourg pour être conduits dans une île de l'embouchure du Forth pour y être soignés ; les récalcitrants seront marqués à la joue au fer rouge et exilés en cas de récurrence. Ainsi la même réaction de défense et d'opprobre eut lieu partout où la vérole apparut.

### NOTES

- (1) CROZE A., CARLE M., LACASSAGNE J., MÉTROZ E. - *Histoire du Grand Hôtel-Dieu de Lyon des origines à l'année 1900*, M. Audin et Cie, Lyon, 1924.
- (2) CROZE A. - *Les vieux hôpitaux français. L'hôtel-Dieu de Lyon*, Laboratoires Ciba, Lyon, 1939, p. 4.
- (3) CHEVALLIER J. - L'origine de la syphilis en Europe. Avant ou après 1493 ? *Nouv. Dermatol.*, 1997, 16, p. 82-84 et in *Forum Peau humaine et Société*, Lyon, 2 juin 1999, p. 1-17.
- (4) DUTOUR O., PÁLFI G., BÉRATO J., BRUN J.-P. - *L'origine de la syphilis en Europe. Avant ou après 1493 ? : Actes du colloque international de Toulon*. Errance, Paris, 1994.
- (5) QUÉTEL C. - *Le mal de Naples. Histoire de la syphilis*. Seghers, Paris, 1986.
- (6) FRACASTORO J. - *Syphilis sive morbus gallicus*. [S. Nicolini da Sabbio], Veronae, 1530.
- (7) HESNAUT [L.THUASNE] - *Le Mal Français à l'époque de l'expédition de Charles VIII en Italie d'après les documents originaux*. Marpon et Flammarion, Paris, 1886.
- (8) GRMEK M. - *Les maladies à l'aube de la Civilisation occidentale*. Nouv. éd. Payot, Paris, 1994.
- (9) BLONDIAUX J., ALDUC-LE BAGOUSSE A. - Une tréponématose du Bas-Empire romain en Normandie ? In DUTOUR O., *op. cit.*, p. 99-100.
- (10) BORRÉANI M., BRUN J.-P. La tombe romaine n°1 de Costebelle et son contexte archéologique. In DUTOUR O., *op. cit.*, p. 120-124.
- (11) PÁLFI G., BÉRATO J., DUTOUR O. - Paléopathologie de la série de Costebelle, Hyères (3ème - 6ème siècles après J.C.) ? In DUTOUR O., *op. cit.*, p. 125-132.
- (12) DUTOUR O., BÉRATO J. - Étude anthropologique des restes humains provenant de la nécropole. In BORRÉANI M., BRUN J.-P. - Une exploitation agricole antique à Costebelle (Hyères, Var) : huilerie et nécropole. *Revue Archéologique Narbonnaise*, 1990, 23, p. 149-150 ; BÉRATO J., DUTOUR O., PÁLFI G. - Lésions pathologiques de "Cristobal", fœtus du Bas-Empire romain (Tombe n°1, Costebelle, Hyères). In DUTOUR O., *op. cit.*, p. 133-138.
- (13) DUBUC L.A. Des syphilis malignes et précoces. *Thèse méd. Paris*, 1864.
- (14) ANDRÉ L.J. Le S.I.D.A. a-t-il déjà existé ? *Méd. Trop.*, 1987, 47, p. 230-231 ; Le mal ramené du Nouveau Monde en 1493 était-il le S.I.D.A. ? in DUTOUR O., *op. cit.*, p. 274-277.
- (15) PETREQUIN J.E. - *Mélanges de chirurgie, ou Histoire médico-chirurgicale de l'hôtel-Dieu de Lyon, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, avec l'histoire spéciale de la syphilis dans cet hospice, etc.* J.-B. Baillière, Paris et Lyon, 1845.
- (16) LACASSAGNE J. Les premiers documents concernant la syphilis à Lyon. *Journ. Méd. Lyon*, 1936, 393, p. 385-390.
- (17) Histoire de la Conquête de Naples par Charles VIII ; Lyon, 1506. Publié par P.M. GONON, Lyon, 1842, p. 38.
- (18) DRIVON J. Premières mentions de la syphilis à Lyon. Ses premières étapes en France. In *Miscellanées Médicales et Historiques. Notes pour servir à l'histoire de la médecine à Lyon. 2ème série*. Ass. Typographique, Lyon, 1908, p. 52-55.
- (19) Inv. Arch. Municip., BB 23 (plumitif), fol.3 ; cité par LACASSAGNE J., *op. cit.* POTTON F.F.A. - *De la prostitution et de ses conséquences dans les grandes villes, dans la ville de Lyon en particulier*. J.-B. Baillière, Paris et Savy C., Lyon, 1842, et *Histoire statistique et médicale de la prostitution dans la ville de Lyon.*, in PARENT-DUCHATELET A.B.J. *De la prostitution dans la ville de Paris*. 3ème édition complétée. J.-B. Baillière, Paris, 1857, tome 2, p. 436-461.

(20) PIGNOT A. - *L'Hôpital du Midi et ses origines. Recherches sur l'histoire médicale et sociale de la syphilis à Paris*. P. Dupont, Paris, 1885, p. 6-23.

(21) QUETEL C. *op. cit.*, p. 29.

#### RÉSUMÉ

Fondé en 542, l'hôtel-Dieu de Lyon est considéré comme le plus vieil hôpital de France. Initialement, lieu d'assistance des pauvres et des pèlerins, l'hôpital du Pont du Rhône, au milieu du XV<sup>ème</sup> siècle, commence à se développer et à recevoir des malades contagieux en temps d'épidémie. Au retour de Naples du roi Charles VIII, la troupe de soldats infectés par la syphilis arrive à Lyon dès octobre 1495 et sont soignés à l'hôtel-Dieu qui devient ainsi le premier hôpital français à accueillir et soigner les vérolés... La première mention relative à la syphilis à Lyon date du 7 juillet 1496 : requête du Consulat pour "vuyder les malades veyrolliers de l'hospital". Le médecin lyonnais Symphorien Champier sera le premier Français connu à publier sur le sujet. En fait, l'hôtel-Dieu n'aura de cesse, et ce pendant trois siècles, d'éloigner les vérolés ; il obtiendra satisfaction en 1802 avec la création de l'hospice de l'Antiquaille.

#### SUMMARY

Founded in 542, the Hospital hôtel-Dieu in Lyons is considered as the oldest French Hospital. At the beginning it was a place to receive and assist the poor and pilgrims and in the middle of the XV<sup>th</sup> century it received infectious patients during some epidemic periods. As King Charles VIII came back from Naples his troops suffering from syphilis arrived in Lyons in October 1495 and were treated in the Hospital hôtel-Dieu so that it became the first French Hospital to treat syphilitic patients. On the 7<sup>th</sup> of July 1496, a request of the «Consulat» gave the first information mentioned about syphilitic soldiers in Lyons and the well-known French physician Symphorien Champier was the first to publish about syphilis. For three centuries the Hospital hôtel-Dieu tried to move away syphilitic patients and it succeeded in 1802 as the Hospital L'Antiquaille was built.

C. Gaudiot